

COMMUNE DE VILLENEUVE LES CERFS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 18 MAI 2018 à 20H30

L'an deux mille DIX HUIT, le 18 MAI le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villeneuve les Cerfs, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Roland GENESTIER, Maire.

Date de la convocation : 11 MAI 2018 - Membres en exercice : 13 - Membres ayant pris part : 8

Secrétaire de séance : Lucien OLLIER

Etaient Présents : GENESTIER Roland - DANCHIN André - BARNABE Bernard - DOS SANTOS Bruno - DE OLIVEIRA Stéphanie - PIGNOL Sébastien - CROZET Frédéric.

Etaient absents : MORENO Marie-Line - MOISSIER Séverine - QUICHON Jean-Pierre - LEROY Emmanuelle.

Procurator(s) : LARBRE Marie-Thérèse à GENESTIER Roland.

DELIBERATION N°02 - CONCLUSIONS DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT APRES ENQUETE PUBLIQUE - 18052018-2

Monsieur Le Maire rappelle aux membres présents qu'en application de l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes doivent délimiter leur zonage après enquête publique :

- les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées : le bourg et les Piotiers.
- les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien : le reste de la commune.

Monsieur le Maire rappelle qu'à cette fin, par délibération en date du 10 novembre 2016, le conseil municipal a décidé de faire réaliser une étude préalable à l'établissement du zonage d'assainissement de la commune. Cette étude a été réalisée par l'Agence EGIS EAU France Sud, basé à Clermont-Ferrand.

A l'issue de cette étude, et par délibération du 13 octobre 2017, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le projet de délimitation du zonage réglementaire précité et a décidé de sa mise à l'enquête publique.

Monsieur Le Maire rappelle que l'enquête publique a eu lieu du 26 février 2018 au 30 mars 2018 inclus en mairie de Villeneuve les Cerfs.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que trois personnes se sont présentées pour consulter et/ou déposer une observation en mairie et une personne s'est présentée sans déposer d'observation lors de l'enquête publique.

Après lecture du rapport et des conclusions favorables du Commissaire Enquêteur,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216304592-20180518-18052019-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver le zonage d'assainissement tel qu'il est défini dans le « schéma directeur d'assainissement - Etude de zonage d'assainissement - REVISION - rapport d'enquête - Version définitif ».**
- **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération et signer toutes pièces s'y rapportant, et notamment l'arrêté municipal rendant publique la délimitation du zonage d'assainissement sur le territoire de la commune de Villeneuve les Cerfs.**

VOTE

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations du conseil municipal

Fait à Villeneuve les Cerfs le 22 mai 2018

Le Maire

Roland GENESTIER

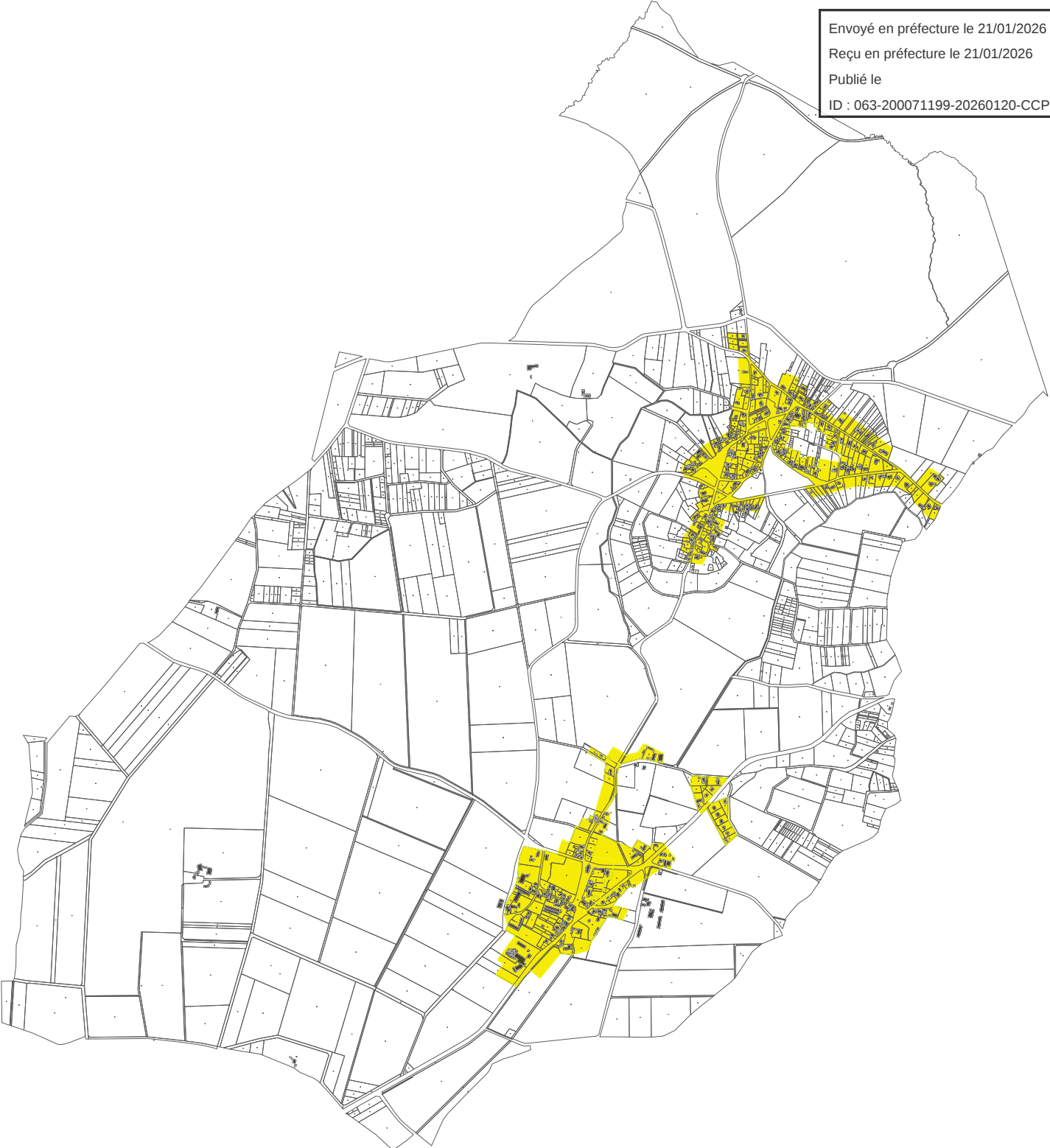
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216304592-20180518-18052019-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2018





LEGENDE :

 Zone en assainissement collectif

Commune de Villeneuve-les-Cerfs

Maitre d'oeuvre:  ZI du Bédart
50 rue Louis Blériot
CS 60402
63017 CLERMONT FERRAND cedex2
Tél: +1(33) 4 73 60 36 14
Fax: +1(33) 4 73 60 30 08

Zonage d'assainissement

Indice	Date	Description	Dessiné Etabli	Vérifié	Approuvé
3	12.2017	Modification suite aux correctifs de la mairie du 11/12/17	AH	PV	-
2	10.2017	Modification	AH	PV	-
1	09.2017	Modification	AH	PV	-
0	06.2017	Emission initiale	AH	PV	-

Plan de zonage d'assainissement

Echelle	Format A0	Numéro du plan:	Phase	Type	Numéro	Indice
1/5000			-	-	WANF00CLM	3

Emplacement du fichier: S:\IEA\Réseau_BCEOM\AFFAIRES\AFFAIRES\2017\22- WAN F00 CLM - Villeneuve les C
Chaq_Zon_Assis_Technique\DESSINTOPO_CADASTRE\Villeneuve les cerfs\CC4612.dwg